

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté de Foresterie et de Géomatique

Département des Sciences du Bois et de la Forêt

Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux

«*Forêt et administration publique*»

par
Edgar Guay

septembre 2001

Publication n° 143

<http://forestgeomat.ffg.ulaval.ca/brf/>

édité par le
Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux

UNIVERSITÉ LAVAL
Département des Sciences du Bois et de la Forêt
Québec G1K 7P4
QUÉBEC Canada

INTRODUCTION

Edgar Guay a eu un cheminement depuis les années 30 tout à fait adapté à la réalité québécoise de l'époque qui l'a mené de Beaumont aux hautes sphères de l'administration publique du Québec. Du Petit Séminaire de Québec, en passant par le sanatorium à cause de la tuberculose, il fit l'administration d'un camp d'exploitation forestière, pour la Donacona Paper Co. On le retrouve à la faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval où il enseigna et finalement aux ministères québécois de la Famille et des Affaires Sociales celui des Terres et Forêts à titre de sous ministre adjoint d'où il prit sa retraite au début des années 80.

Personnage d'une grande culture, il toucha aux tripes les plus intimes du Québec en s'intéressant à la pauvreté et ses causes tout comme à l'enfance déshéritée issue de la crise économique et de la guerre. Cet homme d'une intelligence remarquable et d'une curiosité insatiable, sut habilement «naviguer» pendant plus de 20 ans entre les écueils de la politique politicienne et les grands bouleversements apportés par les nouvelles technologies en agriculture et en foresterie, les deux piliers économiques de la société d'alors qui se sont industrialisés alors.

À 86 ans, il nous livre le fruit de son expérience liée à la pauvreté et à la forêt à travers une critique nuancée de l'administration de la forêt publique. Dans l'évolution tourmentée de notre société occidentale actuelle, en réalité, il est un témoin privilégié des changements engendré au sein de la société québécoise par son adaptation aux contraintes et privilèges de la société nord-américaine

Ses expériences de vie ont en plus, ont été confrontées à celles de la vieille Europe d'après guerre par un long séjour en Grande-Bretagne immédiatement à la fin du conflit 39-45. Il rencontra les grands personnages de la remise sur pied de l'Allemagne et de l'Italie après le conflit de 39-45, de même que les administrateurs de la chose sociale en Espagne, en Belgique et en France.

Nous souhaitons aux lecteurs de ces quelques pages, un bon moment de réflexion car ceux qui nous dirigent ont un très grand besoin de conseils sur la vie, la leur et celle des autres, dans la société qui émerge.

.....

Forêt et administration publique

par

Edgar Guay

Le Québec était une colonie, il n'y a pas si longtemps de cela. Pour ouvrir¹ le pays et développer son industrie, le gouvernement en place accorde des concessions ou privilèges à des individus ou à des compagnies jugés capables de mettre sur pied des firmes économiques rentables. À moins d'exception, c'est une mesure en soi temporaire, elle perd de son utilité avec le passage des années et le développement de la capacité de la population à gérer et administrer ses propres affaires et ses entreprises économiques.

Mais il arrive que par toutes sortes de manœuvres et d'ententes entre le gouvernement et les bénéficiaires de ces privilèges, que cette période soit indûment prolongée; alors la crise se manifeste sous toutes sortes de formes. La législation du gouvernement ne suit plus la vie de la population, elle prend du retard. La main d'œuvre est affectée dans son gagne-pain, la ressource naturelle elle-même bien que renouvelable, connaît de larges ratés. La prolongation induite des ententes et privilèges, leur mélange à l'administration publique ne fait pas bon ménage. Cela, nous le savons depuis longtemps.

Les grandes papetières et grandes scieries ont installé une série d'usines dans presque toutes les villes d'importance du Québec, multipliant les emplois si bien qu'aujourd'hui on peut dire que la forêt constitue la majeure partie de notre panier de provision². Mais on a développé avec tout son poids économique et politique, une façon de l'exploiter peu propice à son développement en qualité et en quantité. On a pratiqué la coupe rase depuis des décades³. On recherchait la plus grande rentabilité.

Quand on débardait⁴ les grumes et les billots⁵ avec des chevaux, le parterre de coupe était moins remué et trituré que par les savantes machines destinées à donner un meilleur rendement économique. C'est beaucoup, c'est trop demander au sol. Mais la forêt était si grande. On peut la parcourir à haute vitesse durant des heures sans apercevoir une

¹ Mise en valeur industrielle au sens du XX^e siècle

² Par analogie avec le produit intérieur brute (PIB)

³ En français « décennies »

⁴ Mot qui s'applique au sortir des bois abattus hors du parterre de coupe.

⁵ Archaïsme local qui signifie grume

habitation. Et on nourrissait, à même cette abondance qu'on croyait inépuisable, billes et billots, machines à papier et scieries de la société. L'angle de vision était restreint sur deux points : l'arbre à abattre et la feuille de « ledger »⁶.

La rumeur à l'époque circulait que l'industrie forestière avait eu gain de cause dans un conflit avec un groupe de colons de Squattec⁷ à propos d'un droit de coupe après que ceux-ci eussent été installés. Des histoires étaient racontées à propos de bûcherons qui devaient de l'argent au patron après un séjour dans la forêt pendant la période de la « drave »⁸. Finissant au collège classique⁹, je rencontrai un de ces draveurs¹⁰ dans un village de tôle¹¹ en périphérie de la ville lors d'excursion en ski avec des amis. On les laissait sortir au travail que quand le barrage était plein¹². La majeure partie du temps était dépensée à jouer aux cartes au camp et à chômer. Comme l'engagé¹³ payait son passage pour monter au chantier¹⁴ et sa pension, il devait très tôt de l'argent au patron si la température ne lui était pas favorable. Notre draveur déjà enrôlé dans le parti communiste, s'engagea dans le régiment MacKenzie-Papineau¹⁵ et fut tué sur le front de Guadalajara. Une commission gouvernementale mit fin à cette pratique ruineuse pour la main-d'œuvre forestière.

Hasard de la vie, je me retrouvai commis¹⁶ sur les rives de la Brûlée¹⁷ quelques temps après. Là, j'ai appris à connaître les bûcherons et leurs qualités natives. Avant l'abattage, chaque terrain plat, chaque mamelon, chaque colline, chacune des montagnes étaient striées de chemins de halage¹⁸ le long desquels seraient empilées les billes ou les grumes des bûcherons pour faciliter le transport, l'hiver venue vers le ruisseau, la rivière ou le lac. Les artistes de ce travail de savante

⁶ terme anglais pour le Grand Livre de comptabilité

⁷ Petite municipalité rurale du Bas Saint-Laurent

⁸ Corruption de l'anglais *drive* technique qui consiste à conduire par flottaison sur les rivières les grumes vers les usines de transformation en aval.

⁹ Étude secondaire de l'époque remplacé par le CEGEP actuel, équivalent du lycée en France et du gymnasium dans les autres pays de la CEE.

¹⁰ Ceux qui font la « drave »

¹¹ Agglomération de maisons de fortune.

¹² Il s'agit ici du bief amont.

¹³ Terme désignant le travailleur ou le bûcheron

¹⁴ Le terme ici signifie le chantier d'abattage

¹⁵ Régiment constitué spontanément au Canada pour participer à la guerre d'Espagne auprès des communistes contre Franco dans les années 30.

¹⁶ Préposé aux écritures, à la comptabilité et à l'administration d'un camp de « chantier »

¹⁷ Une rivière des Laurentides au nord de la ville de Québec.

¹⁸ Terme propre à la marinerie pour le halage des péniches le long des canaux et utilisée en foresterie pour désigner les chemins de débardage.

ingénierie étaient des «swampers»¹⁹ sur qui reposait en définitive la rentabilité du chantier. La moindre erreur dans le tracé et le placage²⁰ du chemin de «halage» pouvait se traduire par une hausse des coûts subséquents. On avait du respect pour cette occupation. Plusieurs se demandaient dans combien de temps un ingénieur avec l'aide du théodolite et du niveau, pouvait réaliser ce travail.

Je compris le raffinement des techniques de ces forestiers quand j'assistai tout simplement à la réunion journalière dans le camp des hommes, le soir après le souper autour de la « truie »²¹ bien «achalée»²². On y faisait la revue de la journée de travail; les réussites et les difficultés dans une langue simple et claire. Chacun y allait de son cru. On cherchait une solution qui fût naturelle. C'était ce barème de qualité qu'on recherchait dans les réponses, J'acquis de l'estime pour la qualité de leur pensée, même parfois de l'admiration.

Le génie inventif d'adaptation aux multiples tâches requises pour préparer la coupe des arbres, pour «haler» les grumes aux ruisseaux, rivières ou lacs, pour bâtir des barrages, estacades²³ etc. en vue de la «drave», était l'apanage du personnel forestier formé sur place, devenu compétent par sa connaissance intime des ressources de la forêt. Le travail de l'ingénieur forestier était surtout concentré sur les inventaires forestiers, les programmes de coupe. À cette époque, on se fiait beaucoup sur la régénération naturelle et elle se manifestait, car les chevaux ne circulaient sur la neige qu'en hiver. Le parterre forestier était peu dérangé.

À cette époque, un ministre perspicace autorisa la mise sur pied au ministère, d'un laboratoire pour le développement des produits dérivés de la forêt sous la compétente direction d'un chimiste de renom, le Professeur Joseph Risi²⁴. Les travaux portèrent surtout sur les huiles essentielles extraites des conifères, les gaz pauvres et leur gazogène, essais avec les moteurs stationnaires et véhicules automobiles, le charbon de bois, les résines et oléorésines, etc, etc.

¹⁹ De l'anglais *swamp* désignant ceux qui travaillent dans de mauvaises conditions dans les forêts humides et tourbeuses.

²⁰ Le piquetage du tracé est remplacé par des « plaques » d'écorce enlevée sur les arbres jalonnant le tracé

²¹ Poêle bas et long pouvant contenir des billes de 1 m de longueur

²² La « truie » bien pleine de bûches qui se consomment.

²³ Barrage flottant constitué de grumes enchaînées les unes aux autres évitant ainsi l'amoncellement de billes «dravées» dans des baies

²⁴ Le docteur Risi d'origine suisse, fut le premier professeur de Chimie à l'Université Laval dès les années 20 et devint par la suite le premier directeur du Département des Sciences du Bois à la Faculté de Foresterie de l'Université Laval.

À cause de la surabondance de l'inventaire de la matière première, à cause du coût relativement bas de l'extraction des huiles, à cause de la faible capitalisation requise pour l'érection d'une usine, sa versatilité pour s'adapter à la distillation²⁵ des fines herbes du secteur agricole, la décision du ministre frisait²⁶ le coup de maître. En effet, les huiles de conifères pour ne parler que de celles-là alimentent cinq secteurs industriels de base en expansion constante par suite de l'urbanisation croissante : l'industrie agroalimentaire, la parfumerie, les produits de nettoyage, les produits de toilette et pharmacologiques

Un bon matin, ce fut l'adieu à cette gerbe de trésors qu'on pouvait tirer de la forêt généreuse. Le laboratoire connaissait une mort subite sous le dictum d'un ingénieur forestier de grande autorité. De qui originait²⁷ cette décision désastreuse? Le ministre était un homme intelligent après tout et honnête. Plusieurs années plus tard, j'ai cru identifier cette source au cours d'une promenade des participants d'un congrès dans la forêt aux arbres géants «*Muir Wood*». Il était l'administrateur d'une firme comme «*Fragrance and Flavour*», membre du cartel de New-York des huiles essentielles et leurs produits dérivés et important investisseur de grandes papetières au Canada. Il me parla des «*burnt oils*»²⁸ de nos producteurs. À ce chapitre il avait raison. J'ai compris alors que l'association des papetières ou son lobby ne pouvait pas voir se lever un concurrent capable de grande expansion. C'est ce qu'augurait la mise sur pied du laboratoire Risi au ministère. Et les administrateurs des grandes compagnies, ayant formé du personnel d'ingénierie à leurs modes de pensée, ne pouvaient voir que d'un bon œil l'un des leurs accéder ou le recommander à un poste de direction du ministère. Comme le ministre depuis les derniers cinquante ans était bien peu souvent un ingénieur forestier, le choix était simple. Il fallait d'abord respecter les ententes avec les compagnies. Comme elles leurs étaient avantageuses et avec raison, on avait tendance à les protéger et perpétuer dans le temps et l'espace. Ce qui était menace pour le marché et concurrence pour le prix de revient créé par l'entente ne pouvait continuer à subsister. Effectivement le labo fut mis au rancart.

Dès le début des années 60, le Ministère du Bien-être Social collabora avec le ministère des Terres et Forêts pour l'organisation de travaux sylvicoles pour aider deux oubliés notoires, les bûcherons mis en chômage par la mécanisation rapide de la récolte ainsi que le parterre forestier en besoin de traitement pour mieux le régénérer. À la même

²⁵ Terme de métier utilisé pour désigner l'entraînement des huiles par la vapeur d'eau.

²⁶ Expression locale qui signifie *manquer de peu*.

²⁷ Calque de l'anglais qui signifie *provenir de*.

²⁸ Terme anglais caractérisant les huiles essentielles de mauvaise qualité

occasion, les ingénieurs forestiers conçurent et expérimentèrent une nouvelle formule de la gestion de la «forêt privée» par les bûcherons devenus de fait des sylviculteurs. Ils firent bientôt preuve de leur compétence et efficacité dans la région de Sainte-Paula²⁹. Pendant ce temps, les auteurs du rapport Dubé-Lizotte³⁰ remettaient le document à leur ministre qui se hâta de le mettre au «frigoridaire»³¹. Le rapport, un plan de recyclage des bûcherons en sylviculteurs avait été demandé par un comité interministériel destiné à trouver des emplois aux ouvriers forestiers.

Une observation impromptue du doyen de la Faculté de Foresterie et de Géomatique (Université Laval, Québec) de l'époque, vint troubler le grand calme forestier. Notre forêt ne produisait à l'hectare que le quart de la forêt européenne de la même latitude. En somme, il nous disait que la récolte était bien piètre, On a mis sur pied un «programme accéléré» qui fut bientôt abandonné parce que trop pesant de la tête, il comptait trois surveillants pour un ouvrier forestier!! À la fin de son terme, le doyen fut récupéré par le ministère et employé à une tâche où il n'avait pas à parler. Mais il avait raison, notre forêt était en état de décroissance, on ne comprit pas le message pourtant clair...

Le rapport Dubé-Lizotte eut un plus grand impact. Une élection eut lieu. Un nouveau ministre fut nommé au ministère des Terres et Forêts. Il apprécia la valeur du document et le jugea digne d'être brandi à bout de bras lors d'une assemblée monstre de gaspésiens réunis à Sainte-Paula hurlant leur volonté de vivre de la forêt. À cause d'une collaboration bien active, l'Opération 2000, application du rapport Dubé-Lizotte, fut lancée quelques semaines après les tristes événements d'octobre 70³². Quatre ministères furent impliqués, ce sont celui de l'Éducation, celui des Affaires Sociales, des Terres et Forêt ainsi que celui du Travail, qui assura la coordination et participèrent à l'entreprise. Le projet s'avéra très efficace; dans le bilan de la première année, on remarqua que le capital avait été récupéré avec un léger intérêt, dans les premiers quinze mois, sur 3900 ouvriers qui avaient participé au cours des travaux, 3200 disparurent des listes de l'assistance sociale. Subitement, sans avis préalable. Le projet a pris fin après deux ans et demi. Le président de la société d'État REXFOR³³ maître d'œuvre des travaux, m'invita à signer avec lui une

²⁹ Petite communauté dans l'arrière pays de Matane, dans le Bas Saint-Laurent.

³⁰ Deux ingénieurs forestiers à l'emploi du Ministère des Terres et Forêts

³¹ Sort dévolu à tout rapport interne qui ne concorde pas avec les intérêts et les politiques soutenus par un ministre

³² Assassinat d'un ministre du gouvernement québécois pour des motifs politiques

³³ C'est le «bras» financier et technique de l'état québécois (Régie d'EXPORTATION FORrestière)

lettre au Conseil du Trésor³⁴ pour la continuation des travaux selon les délais prévus. Pas de réponse, un collègue me souffla à l'oreille, « c'est le lobby des compagnies ». Je ne voulus pas le croire. Déjà la rumeur répétait que les quelques fermes forestières existantes avaient un meilleur taux de productivité que la forêt publique. Multipliées et pourvues d'un personnel mieux entraîné, elles atteindraient les taux de production identifiés voisins de ceux envisagés par le Doyen de la Faculté de Foresterie de l'Université Laval. On peut se demander si un groupe de fermes forestières organisées à l'époque, aurait prévenu ce déficit notoire et actuel de la forêt gaspésienne. Mais passons, il faut préparer l'avenir. Un projet intéressant pour les nôtres s'est envolé.

Avec la collaboration d'un ingénieur forestier et un groupe d'agronomes. de l'équipe du CRIQ³⁵. Nous entamons un nouveau projet : donner des emplois nouveaux en organisant une industrie des huiles essentielles sur des bases scientifiques telles que prônées par le Professeur Risi. Heureusement un manuel de distillation a survécu à la mise au rancart du laboratoire, point de liste de distilleries seulement quelques feuilles éparses exposant quelques détails sur les huiles de conifères; la mise au rancart a été efficace. On s'est appauvri efficacement!! Le ministère de l'Industrie et du Commerce nous fournit 3 adresses dont une surannée. Au ministère du Travail où doit être inscrite toute chaudière à vapeur, aucun renseignement n'est disponible, car le permis n'en mentionne pas l'usage. La route était ouverte pour les trouver. Nous en avons déniché une douzaine d'autres..... Ces distilleries révélaient presque toutes des faiblesses dans leur production, forme des cuves, pression de la vapeur, temps de distillation, vase de Florence trop exposé aux courants d'air, entreposage, etc, etc. Et on parlait trop de secrets de famille, pas assez de laboratoire...

Le bureau des normes du ministère de l'Industrie et du Commerce dressa la liste des standards à respecter pour le commerce international. Le ministère de l'Agriculture fit dans son budget des prévisions pour l'examen des échantillons des huiles produites. Le CRIQ fit des essais industriels en usine, pour répondre aux critiques des acheteurs américains, Deux études de marché vinrent confirmer la rentabilité et l'avenir de notre réseau. Le représentant d'une firme américaine se paya le luxe de venir nous demander de faire cesser la distillation de l'huile de «cèdre»³⁶.... Il faudrait faire affaire avec la France, le Japon, l'Angleterre, l'Allemagne ou même la Suisse. Une université du

³⁴ Organisme d'État qui voit à la coordination financière des ministères et des grandes sociétés d'État.

³⁵ Centre de Recherche Industrielle du Québec

³⁶ Il s'agit ici de thuya appelé localement de manière inappropriée «cèdre» de l'anglais *cedar*.

Québec³⁷ s'intéresse aux huiles essentielles, celle de Chicoutimi, mais c'est pour faire des travaux de développement d'huile du tiers-monde.... Et pourtant les branches provenant de l'abattage d'un seul mètre cube de sapin produisent plus de 100.00\$ en huile. Combien de mètres cubes de sapin abattons-nous en une saison? J'ai l'impression que nous gaspillons quelque peu! Et nous apprenons qu'on manufacture de l'huile de sapin de synthèse quelque part en Amérique du Nord; pour obtenir les mêmes résultats que la naturelle. Il faut en employer une quantité cinq fois plus grande.

Le ministère de l'Agriculture songea sérieusement à faire équipe avec nous du ministère des Terres et Forêts pour prévoir l'approvisionnement de son industrie agroalimentaire en huiles essentielles. Une mission fut organisée en France avec succès pour coïncider avec le congrès annuel de l'Association Internationale des Huiles Essentielles, mais le rappel de l'arrêté ministériel sanctionnant le statut des distilleries existantes six mois après mon départ à la retraite fit rater un geste du ministère de l'Agriculture impliquant plusieurs millions de dollars. On prévoyait répandre la culture des herbes fines en bonne part, en distiller les huiles essentielles pour l'industrie agroalimentaire, multiplier les séchoirs modernes. Depuis, on considère les distilleries qui ont survécu, comme faisant partir d'une espèce de maquis et cela à tort.

Au milieu des années 70, un mouvement se leva dans la vallée de la Matapédia³⁸ réclamant à cor et à cri: « On veut nos lots³⁹ !» Je me portai comme volontaire pour m'enquérir de la situation de Sainte-Marguerite-Marie⁴⁰ (dite arrière-pays, croyez-le ou non, situé à 10 km de Causapscal⁴¹ sur la rive de la Matapédia. ou encore l'appellation plus poétique de paroisse « marginale »)

Avec l'autorisation du ministre, l'avis du conseil municipal, la collaboration des bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture et du ministère des Terres et Forêts, nous dressâmes un plan de redressement de toute la localité. En tête de liste, les lots et leur statut, la relocalisation des fermes isolées des rangs⁴² sur le chemin principal, la régénération du vallon « chaud » pour la culture des légumes froids⁴³, mise sur pied de

³⁷ Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

³⁸ Rivière de l'est du Québec agissant comme frontière naturelle de la Gaspésie à l'ouest

³⁹ Division du cadastre de parcelles de 40 hectares en général

⁴⁰ Petit village au-dessus et à l'est de la vallée de la Matapédia

⁴¹ Deuxième village en importance de la vallée de la Matapédia

⁴² Chemins reliant les fermes formant la base du réseau routier rural et inscrits au cadastre.

⁴³ Généralement des légumes racines (rutabagas) ou à tubercules (pomme de terre) ou à feuilles comme le chou.

fermes forestières⁴⁴ dans les rangs vidés de leur population, recherche à une solution aux gelées de juillet du vallon froid abandonné par les colons⁴⁵, recherche de céréales à croissance plus rapide pour éviter les gelées hâtives de septembre.

Au chapitre des lots, succès complet, les lots sous billet de location⁴⁶, malgré quelques petites anomalies furent rapidement patentés⁴⁷, me constituant le messenger de la population de Sainte-Marguerite, mais je remarquai que cinq ou six corps publics⁴⁸ transigeaient des lots sous billet de location, l'un se taillait une banque de terres agricoles, l'autre une forêt domaniale, etc. etc. Les lois régissant les terres avaient besoin d'être mises à jour. Au chapitre de la forêt, difficulté majeure, impossible de faire bouger quoique ce fut. Le Ministère de l'Agriculture faisait confusion à mon avis, entre le concept de juridiction et de propriété et pour mettre un exposant au problème. Le ministère des Terres et Forêts nous soumit un plan forestier non dans la veine «ferme forestière» mais en coupe rase comme la forêt publique.... Impossible d'appliquer cette formule de gestion de la forêt dans un tel milieu, on part perdant.... Le concept de ferme forestière n'existait plus au niveau de l'administration. Mais nous réussîmes à débarrasser le vallon froid de tels épisodes de gel en plein mois de juillet. Il suffit de vidanger selon l'idée du Dr Pomerleau, de l'air froid qui avait tendance à s'y accumuler. On abattit une rangée d'épinettes⁴⁹, en bordure d'une coulée⁵⁰ et le tour fut joué.... Des familles de colons avaient abandonné ce beau vallon après l'avoir très bien travaillé. Avec des formules d'administration aussi moches, on se condamne au vivotage⁵¹ sans lendemain... D'ailleurs, six mois après ma mise à la retraite, les autorités du ministère des Terres et Forêts suivirent la tradition inaugurée lors de la mise au rancart du laboratoire du Dr Risi, on rappela tout simplement l'arrêté ministériel proclamant la « distillation » des huiles essentielles comme industrie forestière. Qui était en cause dans ce sous-développement planifié? Nous sommes de bien piètres hommes d'affaires...

⁴⁴ Parcelles forestières de superficies suffisantes pour permettre à ses propriétaires d'en vivre par leur exploitation.

⁴⁵ Terme qui désigne le premier habitant d'une terre vierge qu'il a transformé en ferme agricole après l'abattage de la forêt initiale

⁴⁶ Procédure administrative de l'État attribuant un «lot» temporairement avant de le concéder définitivement

⁴⁷ Autre procédure administrative qui confie à un propriétaire des parcelles de terres publiques, don de l'État et enregistrées au terrier tout comme au cadastre comme propriété privée cette fois.

⁴⁸ Municipalités, agences ou ministères publics

⁴⁹ Régionalisme qui désigne épicéa

⁵⁰ Régionalisme caractérisant un thalweg ou le lit d'un ruisseau ayant entamé une partie du dépôt meuble dans lequel il coule créant un vallon.

⁵¹ Expression régionale qui signifie «vivoter»

Nous vivons à l'heure présente un nouvel épisode de notre histoire forestière. Le parti au pouvoir avait dressé un politique sur la forêt habitée qui marquait un progrès sur le passé. *«Le principe de la gestion intégrée des forêts est la mise en valeur de l'ensemble des ressources ligneuses, fauniques et touristiques afin d'accroître les retombées sociales et économiques des forêts pour les communautés. En cette matière, le Québec affiche un retard surprenant »*. De fait avec 40 ans de retard sur les Etats-Unis et beaucoup plus en arrière de l'Europe, nous cheminons péniblement. Qui est en cause dans ce sous-développement qu'on dirait planifié?

Croyez-le ou non, le ministre qui prônait cette législation porteuse de progrès, a été écarté du pouvoir au profit d'un autre qui nous a remis dans la ligne traditionnelle de l'abattage à la coupe rase très économique à court terme. Et bon calculateur, il a entériné les nouveaux contrats d'approvisionnement pour vingt-cinq ans. Ce ne sont plus les humains qui protestent, mais la forêt; elle diminue ses rendements en quantité et en qualité et tarde à se renouveler. Et la forêt gaspésienne est en pleine rupture de stock, de l'aveu même du ministre, Qui est en cause dans ce sous-développement?

C'est le maintien des privilèges originels accordés par le gouvernement aux compagnies papetières ou de sciage. Elles ont créé des emplois. Créé de réseaux d'usines, aider à développer le pays. C'est bien, mais ces privilèges sont de nature temporaire, car société, économie, marché, forêt sont en perpétuelle évolution. Et le changement, il faut le respecter, et respecter la vie qui bat. On devient vite dinosaure quand on se fixe trop longtemps dans une même attitude. Le fleuve de la vie et son charroi se chargent de nous le redire journellement. Même si la publicité faite par les compagnies nous laissait croire possesseurs d'une forêt parfaite et abondante, deux gestes portent un sérieux démenti à ce mensonge coloré : la décision du ministre responsable de réduire de 30% l'approvisionnement des usines de la Gaspésie, le triste bilan de la forêt des feuillus, publié dans *Le Devoir*⁵² du 9 mai 2001. Est-ce le prélude d'une plus grande crise? Qui est le responsable, sommes-nous tenter de nous demander avec notre manie de chercher un bouc émissaire?

NOUS TOUS membres d'une même communauté nous avons confié à un seul homme le soin de solutionner une question aux ramifications inextricables avec la vie du milieu humain et écologique. Il gère des questions de deux ordres : des contrats d'affaires pour

⁵² Quotidien très influent de la région montréalaise

l'accommodation de clients différents l'un de l'autre, et l'administration des lois, les mêmes pour tous en vue du bien commun.

Vous remarquerez que les privilégiés ont eu tendance à se réunir pour s'entraider, ce qui est bien normal. Mais le ministre est demeuré seul. Ne lui demandons pas l'impossible. Pour ces contrats qui ont influence sur toute la société. sur le milieu de vie, donnons-lui des alliés. La préparation de la signature des contrats pourrait se faire en commission parlementaire avec les ministres intéressés, titulaires des ministères du Travail, de la Santé, des Affaires Sociales, de l'Éducation, de l'Environnement, etc... Eux aussi supportent le poids de cette activité humaine avec tous ses aléas. Le Ministère du Bien-être et son successeur le Ministère des Affaires Sociales ont supporté pendant des années le personnel forestier (des milliers de travailleurs) à coup de millions de dollars. Une multiplication planifiée de fermes forestières leur aurait permis de gagner honorablement leur vie et éviter cette grave rupture de stock de la Gaspésie, prélude de difficultés sérieuses si je relis soigneusement l'article de Louis-Gilles Francoeur⁵³ « Le Québec épuise ses forêts de feuillus ». Lisez et voyez; le drame est déjà présent, la rupture de stock se profile ailleurs. Écoutez parler les trappeurs, ces coureurs des bois modernes. À ce qu'ils nous racontent, plusieurs parterres forestiers repoussent en fardoche⁵⁴, pas beaucoup de grumes pour le sciage! Ces indices ne sont pas à dédaigner. Ce sujet des contrats est trop important pour demeurer la responsabilité d'un seul ministre pauvre en connaissances forestières et parfois entouré de personnel formé et entraîné par les grandes entreprises privilégiées déjà bénéficiaires d'ententes intéressantes.

Une équipe de spécialistes des différentes disciplines impliquées pourrait «suivre» l'application des diverses ententes de cette nature, leur influence sur les différents champs de l'administration publique et faire rapport. Si cette équipe faisait partie du comité de législation et distribuait ses rapports régulièrement aux membres de l'Assemblée Nationale⁵⁵, le droit statutaire suivrait plus fidèlement la vie de la population. Le législateur serait averti à temps.

À l'heure présente, le Ministre des Richesses Naturelles, tout comme son prédécesseur celui des Terres et Forêts, semble être seul pour transiger avec les organismes privilégiés. Il a devant lui une équipe qui connaît bien son dossier, rodée à l'extrême dans l'art de vendre son point de vue et de marchander une entente tout en étant très déterminée à

⁵³ Le Devoir, Montréal, 9 mai 2001.

⁵⁴ Régionalisme qui signifie broussailles

⁵⁵ Appellation anglo-saxonne pour désigner les députés

conserver coûte que coûte ses privilèges séculaires très rentables. Toute mesure pouvant influencer de près ou de loin cette situation est écartée avec soin. On a qu'à relire l'histoire soigneusement depuis les dernières décennies et les conclusions qu'en tire le Professeur Louis Bélanger⁵⁶.

Ce faisant, j'ai l'impression que l'association des privilégiés se tire dans le pied comme de mauvais chasseurs, à preuve la rupture de stock en Gaspésie et le document du forestier Zoran Majcen⁵⁷. Les nôtres suivent le modèle d'exploitation des grandes compagnies. C'est en général le modèle standard. L'optimisme du ministre des Richesses Naturelles a quelque chose de factice. Les mesures proposées du passé étaient positives et dans la ligne du développement de notre forêt. Le passé n'est plus, remettons-nous au travail en repensant mieux cette forêt pour mieux la reconstruire ensemble, le temps presse.

Et comme grommelait notre maître-draveur en mâchouillant sa pipe entre ses dents quand il y avait discussion un peu sérieuse : «*Live and let live*» Nous ne prêtions que peu d'attention à son dire, mais un matin quand il préparait la rivière pour la drave et qu'il fit lever une «droppe»⁵⁸ pour créer un bon courant et emplir la rivière, un léger incident survint, Une famille de canetons, mère en tête, vint passer tout près de la «pelle»⁵⁹ du barrage , le dernier caneton fut happé par le courant . Il se trouva aussitôt dans le remous au pied du barrage, luttant désespérément. La cane criait son impuissance. Un draveur courut à la cuisine, avertir son patron. Il accourut, saisit la situation de son œil exercé, coupa l'eau mugissante. Quelques minutes après, le caneton rejoignait ses frères sur le miroir du lac. Ce jour-là, nous avons compris le sens du bougonnement du vieux maître-draveur.

oo

Publication n° 143
septembre 2001
Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux
UNIVERSITÉ LAVAL
Département des Sciences du Bois et de la Forêt
Québec G1K 7P4
QUÉBEC CANADA
courriel
gilles.lemieux@sbf.ulaval.ca
<http://forestgeomat.ffg.ulaval.ca/brf/>
FAX 418-656-5262
tel. 418-656-2131 poste 2837
ISBN : 2-921728-61-3

⁵⁶ «Pour la forêt, le Parti Québécois est un parti de droite», Montréal, Le Devoir, 9 juin 2001

⁵⁷ Le Devoir, Montréal le 9 mai 2001.

⁵⁸ Grosses pièces de bois insérées entre les étriers de la vanne régulant le débit de l'eau

⁵⁹ Terme régional désignant la vanne.